

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 5 mars 2010

Coopérations renforcées
dans le domaines des Lettres et des Sciences Humaines et Sociales entre
les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et Jean Monnet Saint Etienne

Les trois Universités qui, sur le site de Lyon-Saint Etienne, portent l'enseignement et la recherche en Sciences de l'Homme et de la Société, rassemblent aujourd'hui près de 65 000 étudiants et près de 1600 enseignants-chercheurs et assimilés.

Elles souhaitent affirmer le rôle moteur des Universités, en charge des missions et des valeurs du service public de l'enseignement supérieur, tant dans le domaine de la formation, de la licence au doctorat, que dans le domaine de la recherche. Elles sont également déterminées à mettre en valeur l'importance des Sciences Humaines et des Sciences sociales – au sens large – pour comprendre et aider à la construction d'un monde toujours plus complexe.

A cette fin, les Universités Lumière, présidée par M. André Tiran, Jean Moulin, présidée par M. Hugues Fulchiron, et Jean Monnet, présidée par M. Khaled Bouabdallah, ont décidé de renforcer leurs coopérations en vue de développer ensemble un projet pédagogique et scientifique ambitieux.

Au sein du PRES-Université de Lyon et grâce au PRES-Université de Lyon, les trois universités ont appris à développer une culture de la coopération, favorisant synergie et complémentarités. Elles ont renforcé leurs liens en matière de formation, en multipliant les co-habilitations de diplômes et, dans le secteur de la recherche, en encourageant la constitution d'équipes communes autour de projets scientifiques forts. L'expérience singulière et réussie des Ecoles Doctorales est un encouragement à étendre cette démarche à l'ensemble des niveaux de formation (licence et master) et à la recherche.

Cette nouvelle politique sera mise en œuvre à travers des structures souples de coordination et d'échange, ayant vocation à s'ouvrir sur l'ensemble des établissements du PRES Université de Lyon. Six Collegium représenteront les grands champs disciplinaires présents dans les trois Universités : « Droit », « Sciences économiques et de gestion », « Arts, Lettres, Langues, Linguistique et Philosophie », « Sciences sociales », « Education, Psychologie, Information, Communication ». Réunissant des acteurs de terrain, ils auront pour mission de réfléchir à des coopérations renforcées en matière et de formation et de recherche, de la licence au doctorat. Ils seront pilotés par des groupes de coordination formés de représentants des facultés et instituts, des laboratoires de recherche, des écoles doctorales et des équipes présidentielles.

Leur premier travail sera d'analyser les rapports rendus par l'Agence nationale d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) sur le site de Lyon-Saint Etienne, et d'en tirer tous les enseignements. Leurs propositions nourriront la réflexion des équipes présidentielles dans le cadre de leur contractualisation avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ce rapprochement, d'une haute valeur symbolique constitue une étape décisive pour faire de la métropole de Lyon-Saint Etienne un des premiers pôle de référence national et international pour les Sciences de l'Homme et de la Société.